



GERMAIN DE SALLES

Bulletin d'informations 4^{ème} trimestre 2021



L'équipe municipale vous souhaite une très bonne année 2022.

ÉDITO DE MONSIEUR LE MAIRE

2021 : encore une année bien perturbée, passée sous la menace de la Covid et de ses variants Delta et Omicron ! Allons-nous devoir subir les affres des 24 lettres de l'alphabet grec ? Combien de temps encore à supporter toutes ces contraintes sanitaires pourtant indispensables ? Combien de vaccins devons-nous subir ? Combien de temps devons-nous vivre éloignés de nos proches ou amis ? Toutes ces questions sont au menu des discussions des Fêtes de fin d'année. Toutes ces interrogations nous perturbent beaucoup car même les savants ou « professeurs émérites » ne savent pas nous répondre ! Ce virus **nous a contraints de reporter le goûter et les projections que nous avions prévus pour nos aînés**. Espérons que le printemps nous donne la possibilité de nous réunir pour un moment festif. L'été a été très médiocre avec la pluie qui a grandement altéré les moissons et la qualité des récoltes. Mais ceci n'a pas été entièrement négatif car les fourrages ont été abondants et les nappes d'eau se sont, en partie, reconstituées. **2021 nous a quand même permis d'investir dans notre école et notre cantine scolaire, de vendre des lots au lotissement des Rabanelles** (Il reste 1 lot à vendre). Nous avons également entrepris les démarches pour **l'acquisition du bois de sapin, derrière la mairie**. Nous avons **lancé, avec succès, la tenue d'un marché hebdomadaire** alimenté, chaque mercredi après-midi, par des producteurs locaux. C'est sur ces quelques notes encourageantes que s'achève 2021, même si, comme vous, j'avais rêvé à une situation plus réjouissante pour clore cette période. **2022 : l'espoir de la disparition définitive de la Covid 19 et ses variants ? C'est notre souhait à tous !** Car il y a des projets à mener. Vous découvrirez **les prévisions ambitieuses d'aménagement du village de Salles**, trop longtemps délaissé, mais jamais abandonné, en page intérieure. C'est vraiment un gros chantier qui va s'ouvrir dès le printemps. Nous aurons maintes fois l'occasion d'échanger sur le sujet. Le Conseil Municipal, les employées et employés communaux se joignent à moi **pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2022 et surtout une bonne santé**. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Robert PINFORT

ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE

Comme chaque année, mais toujours en amélioration et avec la touche personnelle des deux agents techniques, Sébastien et Julien, **les rues et place du village se sont illuminées le 14 décembre pour les fêtes de fin d'années**. Ajoutons à cela les illuminations (dont certaines très importantes) installées par des habitants qui scintillent et brillent depuis les « quartiers nord » jusqu'à « l'extrémité sud » de la commune. **On vient des communes voisines et même de plus loin, pour admirer nos décorations lumineuses.**



Lorsque la Municipalité a lancé l'organisation d'un marché dédié aux producteurs locaux, le mercredi 8 septembre, peu de gens pensaient qu'il en serait à sa 17^{ème} semaine en cette fin d'année. Et pourtant, c'est ce qui s'est passé, grâce à la fidélité d'une poignée d'exposants et d'un groupe de clients assidus. Depuis le premier mercredi, « chez l'voisin » Guillaume Ray (Saint-Germain de Salles), la pâtisserie – traiteur Lionel Boulot (Etroussat), la volaillère Karine Plazenet (Espinasse – Vozelle), le maraîcher Christian Perrin (Saint-Pourçain sur Sioule) installent leur étal. Ils viennent d'être rejoints par un apiculteur, producteur de miel, Luc Lafond (Chazeuil) et quelques fois par l'artisan brasseur « Le Jugement dernier » (Mazerier). C'est ainsi que tous les mercredis, à partir de 16H30 (en hiver) de fidèles client(e)s s'approvisionnent au marché. Le 22 décembre, le marché hebdomadaire a enfilé une parure festive pour attirer une nombreuse clientèle avec le passage du Père Noël et aussi l'animation du groupe saint-germanoïis Ouruzgan qui a fait le spectacle sur la Place du Souvenir.



CONCENTRATION CYCLOTOURISTE

Après une interruption d'une année due à la crise sanitaire, la traditionnelle concentration cyclotouriste automnale s'est tenue, le dimanche 3 octobre sous une météo peu clémente. Cette année, seulement 17 très courageux cyclotouristes venus de Gannat, Vichy et Villefranche d'Allier sont venus "pointer" à la salle d'exposition. Martine et Jacques Breton étaient accompagnés des dirigeants de l'UC Gannat. Les deux coupes offertes par le maire sont revenues aux clubs du D.H. Vichy et du C.T. Villefranche.



BOURSE AUX JOUETS ET ARBRE DE NOËL DE L'AMICALE LAÏQUE

L'Amicale laïque a organisé une bourse aux jouets à la salle du SIVU le 21 novembre dernier. Elle a également organisé un arbre de Noël qui s'est déroulé le 12 décembre. Étaient présents une cinquantaine d'enfants et environ 60 parents (Bien-sûr, attache avait été prise auprès de la préfecture de l'Allier qui avait autorisé sous condition de pass sanitaire, d'une absence de goûter sur place et d'une absence de contact avec le père Noël - car lui aussi est venu !). Après un spectacle de magie parfois clownesque et une participation involontaire mais remarquée de Maîtresse Sophie, les enfants ont eu la surprise de voir arriver le Père Noël dans son traineau, tiré par un rêne. Ce dernier n'est pas venu les mains vides car il a apporté chocolat et livres pour chacun des enfants présents. Lors du départ, les enfants se sont vu remettre un goûter dans des sacs individuels contenant papillote, jus d'orange, brioche, etc. pour prolonger ce moment féérique à la maison...



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le dimanche 28 novembre 2021, l'amicale loisirs et détente a organisé sa traditionnelle carbonnade à la salle d'expo.

Une soixantaine de personnes a participé dans une bonne ambiance malgré les gestes barrières exigés dans cette période de pandémie.

CARBONNADE



Inscription sur les listes électorales

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence sont invités à s'inscrire sur les listes électorales de la commune (Fournir une preuve de la nationalité, de l'identité et du domicile). Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires. Vous pouvez solliciter votre inscription sur les listes électorales de la commune, vérifier que vous êtes bien inscrits ou éditer une attestation d'inscription, soit en venant au secrétariat de mairie soit en vous connectant au site : www.service-public.fr

Recensement Service National

Les jeunes garçons et jeunes filles doivent venir se faire recenser en mairie dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille.

L'Agence Postale

Voici quelques petits changements d'horaires à partir de janvier 2022. L'agence postale sera fermée les samedis 8 janvier, 12 février et 12 mars. En revanche elle sera ouverte en plus des jeudis matins, les 13 janvier, 10 février et 10 mars de 14h30 à 17h. Pour les autres jours, il n'y aura pas de changement : du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et le samedi de 8h30 à 11h.

Service Habitat, Communauté de Communes, Saint-Pourçain, Sioule Limagne

Depuis le mois de septembre, le service Habitat de la Communauté de Communes a réorganisé ses services afin de faciliter vos démarches concernant votre habitat. Les horaires d'accueil des usagers par des animateurs se fera tous les matins 9h à 12h du lundi au vendredi. Accueil physique et téléphonique, avec ou sans rendez-vous.

Renseignez-vous au 04 15 40 09 05 ou par mail à : habitat@ccspsl.fr



Date des permanences de France Services à la mairie de Saint-Germain de Salles : De 14h à 17h le jeudi 6 janvier ; le jeudi 3 février et le jeudi 3 mars 2022.

VITESSES EXCESSIVES ET STATIONNEMENTS DANGEREUX

Les deux radars pédagogiques installés aux entrées nord et sud du village de Salles ont livré leur verdict. Depuis leur installation, en mars 2020, ils ont enregistré toutes les entrées et sorties, soit des centaines de milliers de mesures (nombre, vitesses en entrées et en sorties des 1000 véhicules / jour en moyenne et les heures de passages). Toutes ces données ont été compilées et seront confiées à la Gendarmerie **car il y a un très fort pourcentage d'infractions constatées dont certaines relèvent de délits majeurs** pouvant entraîner le retrait du permis de conduire, la mise en fourrière du véhicule et une très lourde amende. Il appartiendra alors à la Gendarmerie d'effectuer des contrôles avec les moyens qu'elle jugera les plus appropriés. C'est indispensable car **certaines vitesses enregistrées entre 7H00 et 19H00 dépassent l'imagination et donnent le frisson.** Les piétons ou les cyclistes n'ont aucune chance en cas de traversée de la chaussée, même sur les passages protégés. Les jour ou surviendra un drame, il sera trop tard ...

Le **non respect des limitations de vitesses (zone 30 ou 50) dans le bourg de Saint-Germain** rend particulièrement dangereux les déplacements des piétons et cyclistes aux abords de l'École, du commerce (Boulangerie, Pâtisserie, Épicerie), des bâtiments publics (Mairie et Agence Postale Communale, Salle d'exposition, Église), rue de la Liberté, rue des Varennes, route de la Croix des Rameaux, route de la Sentine et route des Nérets. Ici aussi des contrôles seront demandés à la Gendarmerie.

Tout aussi dangereux est le stationnement de véhicules sur les trottoirs en bordure de la route de Salles, surtout le trottoir gauche dans le sens nord – sud. En effet, de nombreux élèves empruntent ce trottoir pour se rendre à l'arrêt de car de Salles, dès 7H00 le matin et jusqu'à 19H00, le soir. Les voitures ou camionnettes stationnées illégalement sur le trottoir obligent tous les piétons à passer sur la chaussée pour contourner ces obstacles. Les propriétaires de ces véhicules sont en infraction et mettent la vie d'autrui en danger.

Les infos à ne pas rater...



A SAINT-GERMAIN DE SALLES,
les encombrants et épaves automobiles
seront collectés

le **jeudi 22 septembre 2022**

Contactez votre mairie pour tout
renseignement et pour vous inscrire

La traditionnelle
cérémonie des vœux et
galette des rois ne pourra
pas avoir lieu en janvier
au vu du contexte
sanitaire.

(Décision préfectorale)

Le SAGE Sioule organise une
consultation publique du
05/01 au 02/02/2022 sur
l'inventaire des zones
humides de la commune. La
cartographie sera
consultable en mairie ainsi
que sur www.sage-sioule.fr

TRAVAUX ET ACQUISITIONS

Quelques travaux et acquisitions ont eu lieu :

- **Réparation de la toiture du bâtiment scolaire** par la SARL Jeudi : 1 452 €
- **Travaux de plâtrerie et de peinture suite à dégât des eaux** par l'entreprise Barthoux Frères : 517.08 €
Cette dépense a été intégralement remboursée par l'assurance.
- **Achat d'une armoire frigo de 700 L** pour la cantine scolaire à GFC Pro : 1800,00 €
- **Achat de 3 stands alu bâchés** pour le marché de 4 m x 4 m à VEDIF : 3794,40 €



CRÉATION D'ENTREPRISE : LE CAMÉLÉON FRANÇAIS

Habituellement le caméléon est un charmant saurien aux couleurs multiples changeantes et qui vie dans les pays tropicaux. Mais ne nous y fions pas ! À Saint-Germain de Salles, il y a un autre caméléon. En effet, depuis le mois d'avril 2021, au 8 chemin de Font-Violent, **Anna FRANCOLON a créé sa société « Le Caméléon Français »**. Cette société vous propose de **très belles chaussettes dépareillées**, dont les dessins sont exécutés par une école de design Lyonnaise. Cette **fabrication est 100 % Française** et faite en coton bio.

Mais d'où vient cette idée ? Anna FRANCOLON nous explique : « En 2020, lors du confinement, m'est venue l'idée de créer ma société pour donner un peu de joie, un peu de bonheur et de peps, aux gens et c'est ainsi que me vint le concept de mettre en place cette activité de vente et de fabrication de chaussettes. En décembre 2021, et grâce à un **financement participatif**, la vente par internet peut débuter ».

Sur cette boutique en ligne, vous trouverez un large choix de chaussettes que vous pourrez acheter et régler. Le paiement se fait par carte bleue ou par Paypal. Déjà plusieurs boutique, dans l'Est, dans l'Ouest et en Bretagne, ont fait confiance à Anna Francolon pour la vente en magasins des chaussettes de sa marque, le Caméléon Français. Alors pour vous procurer ces très belles chaussettes n'hésitez pas à prendre contact.



Contact : 06 24 16 78 88
www.lecameleonfrancais.fr
contact@lecameleonfrancais.fr

En attendant
le prochain bulletin...

RDV sur :

saint-germain-de-salles.com

Véronique **POUZADOUX**, Présidente
Mesdames, Messieurs
les Vice-Présidentes et Vice-Présidents,
l'ensemble des élus communaux,
la Direction Générale et
les agents vous souhaitent de belles fêtes
de fin d'année.

2022 une année pour...

parcourir
notre
territoire !

découvrir
notre
patrimoine !

cultiver
nos
envies !

préserver
notre
cadre de vie !



Le viaduc
du Bélon



L'église Saint-Jean-Baptiste
de Charroux



Agriculture
Viticultrice



Rivières

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
**SAINT-POURÇAIN
SIOULE LIMAGNE**
Territoire d'opportunités

Milleurs Vœux 2022



GERMAIN DE SALLES

Supplément du 4^{ème} trimestre 2021

À PROPOS DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DU VILLAGE DE SALLES

L'aménagement du village de Salles (vieux bourg) a été voté par le conseil municipal, avec la délibération du Conseil Municipal N°2021-05/36-3.5 du 28 mai 2021.

Dès le début des années 2000, ce projet avait fait l'objet d'études. Mais aucune suite n'avait été donnée car les travaux prévus ne correspondaient pas à l'esprit village recherché.

En 2007, un CCAB (Contrat Communal d'Aménagement de Bourg) prévoyait l'aménagement des bourgs de Saint-Germain et de Salles. C'est le premier nommé qui a été choisi pour commencer. L'aménagement du bourg de Salles a dû être reporté en raison de nouvelles priorités onéreuses (construction d'une nouvelle station d'épuration, réfection de la cantine scolaire, mise en accessibilité des bâtiments publics, réfection de la mairie, réfection des places de la mairie et de l'église, réalisation du lotissement des Rabanelles, ...).

Dès son installation, le nouveau conseil municipal a voté l'aménagement du village de Salles (rue de l'Huilerie, Place du Muriau, rue de la Sioule, rue du Froment, rue du Levain, rue du Bourion). **Un premier avant-projet a été tracé par les techniciennes de l'ATDA** (Agence Technique Départementale). Il s'inspire de réalisations menées à bien dans certains villages de France et particulièrement celui de Chédigny, un village d'Indre et Loire de 557 habitants (Voir photos).



Dans ces villages, **l'espace est partagé entre tous les usagers** (piétons, cyclistes, motocyclistes et automobilistes) qui se respectent mutuellement en acceptant une **limitation de vitesse de 20 km/h dans les rues**.

Beaucoup de verdure, de fleurs, de végétaux ornent les limites de propriété et les façades de maisons. Les habitants entretiennent fièrement les parterres devant chez eux. La cohabitation est plus humaine et chacun se retrouve dans les ruelles et sur les espaces publics pour échanger et **vivre dans une ambiance rurale et campagnarde**.

Ce sont cet esprit amical et cette ambiance partagée qui animaient la vie jadis. Des photos et cartes postales du bourg de Salles en attestent.



Une **étude topographique du village vient d'être réalisée par le cabinet Cédric Robin** à Creuzier le Vieux. Elle permettra au maître d'œuvre d'élaborer **un avant-projet qui sera présenté aux habitants du village de Salles et à la Municipalité au début du mois de février 2022**. La consultation, sur le terrain, des villageois se fera pendant les trois premières semaines de janvier. Le projet doit être bouclé au plus tard le 10 février pour effectuer les demandes de subventions et lancer la consultation de l'entreprise chargée de l'aménagement du village et celle en charge de la reprise d'assainissement.

Le début des travaux est prévu en mars 2022. C'est le SIVOM Sioule et Bouble qui débutera en changeant, à sa charge, toutes les canalisations de distribution d'eau potable, jusqu'au compteur. En même temps, la municipalité lancera une réfection du réseau de collecte des eaux usées, rue du Froment, à partir de l'impasse du Four Banal.

Le **projet d'aménagement définitif sera validé en avril – mai 2022** et sera **présenté aux habitants en juin**.

L'enfouissement des réseaux aériens , électrique et téléphonique sera réalisé, par l'entreprise SPIE, sous la maîtrise d'œuvre du SDE 03 (Syndicat Départemental de l'Energie de l'Allier). Le SDE 03 finance l'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique à 70% et l'éclairage public à 35%. Le début des travaux est prévu durant l'été 2022.

L'aménagement du village de Salles (aménagement des espaces publics, mobilier urbain et voirie) pourrait **débuter en fin d'année 2022 pour se terminer en juillet 2023**.